

INSOLITES ARCHITECTURES

Architecte mandataire

16, place du marché
42300 ROANNE

Tel: 06.70.40.88.24

Email: adaloz@insolites-architectures.fr

TAMI ARCHITECTURE

3 bis, rue de la Guillotière
42110 FEURS

Tel: 06.33.60.03.46

Email: architecture@tami.fr

COMMELLE-VERNAY, le 11 Décembre 2025

Maître d'Ouvrage: Communauté de communes de FOREZ-EST

6, place Paul Larue
42110 FEURS

- CREATION D'UNE CRECHE -

- Rue des liseurs - 42810 ROZIER EN DONZY -



- C.C.T.P. - D.P.G.F. -

- LOT N°02 -

- TERRASSEMENTS - VRD -

Cachet de l'entreprise

Lionel GEAY

Economiste de la construction

260, impasse de Gourde - 42120 COMMELLE-VERNAY

93, av. du 11 Novembre 1918 - 69160 TASSIN LA DEMISE

NAULIN SA
au capital de 100 000 Euros
SABLE-GRANIER-TRAVAUX PUBLICS
Tél: 04-77-27-05-11 / 04-77-27-01-72
SIRET : 302 116 466 000 32

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20260407-112-2026-AU

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20260407-112-2026-AU



Téléphone: 04 77 70 29 46
E-mail: l.geay.eco@orange.fr
Qualification OPQTECC N°2621

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20260407-112-2026-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2026

N°	DESIGNATION	QUANTITE	U	P.U.	MONTANT
	<u>- NOTES GENERALES -</u> - Pour chiffrer ce devis, l'Entrepreneur devra se rendre sur place afin de prendre connaissance de l'état des lieux, reconnaître les niveaux, compléter les informations portées aux plans et au présent document et avoir une parfaite connaissance des difficultés qu'il pourrait rencontrer lors de son intervention (accès, stockage, stationnement, autorisations de voiries, etc...) - Toutes réclamations ou observations devront être formulées et adressées à la remise de l'offre. Passé ce délai, l'entrepreneur est censé avoir accepté les contraintes et l'état des lieux. - Dans ses prix unitaires, l'Entreprise devra prévoir le nettoyage journalier des voies d'accès. - Les quantités du présent devis sont données à titre d'information à partir des plans directeurs de l'Architecte et pour aider l'Entreprise dans son chiffrage et lui permettre de disposer des informations qui ont été portées à notre connaissance. - Le descriptif et les plans ne peuvent contenir une énumération complète, une description exhaustive et rigoureuse de tous les matériaux mis en oeuvre et tous les détails de construction. Il est bien entendu que seront compris dans les prix remis, tous les travaux indiqués dans les pièces du marché, mais aussi ceux également nécessaires, implicitement, au parfait achèvement des ouvrages, toutes fournitures, main-oeuvre et moyens d'exécution inclus. - La totalité des travaux sera dûe pour une livraison du chantier, aux différents corps d'état intervenants, en conformité avec les règles de l'Art, avec les normes en vigueur, réglementations diverses, prescriptions administratives, D.T.U., normes de sécurité, réglementation S.P.S. et autres règles. - L'Entrepreneur inclura dans ses prix tous les frais dont il aura à s'acquitter et principalement ceux définis dans le règlement de consultation et autres documents du dossier. <u>Compte prorata :</u> L'entreprise devra inclure dans son offre, les frais de compte prorata au taux minimum de 1%. La gestion du compte prorata sera à la charge du lot Gros-œuvre jusqu'à la phase hors d'eau/hors d'air et le début des travaux du lot Plâtrerie-Isolation-Faux-plafonds-Peinture qui prendra à sa charge la gestion à ce moment-là et jusqu'à la fin du chantier. _.*_.*_.*_.*_				

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20260407-112-2026-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2026

OBSERVATIONS IMPORTANTES

- **LES ENTREPRISES CONSULTÉES DOIVENT OBLIGATOIREMENT RÉPONDRE SUR LE CCTP-DPGF JOINT AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES EN CHIFFRANT UNITAIREMENT LES ARTICLES. DANS LE CAS CONTRAIRE, L'OFFRE DE L'ENTREPRISE SERA INVALIDÉE. SI L'ENTREPRISE À DES OBSERVATIONS À FORMULER SUR LE QUANTITATIF DE L'ÉCONOMISTE, ELLE DEVRA LE FAIRE SUR UN DOCUMENT JOINT EN ANNEXE À SON OFFRE.**
- **Dans le doute sur l'interprétation d'un libellé d'article de prescription, l'entrepreneur est tenu d'en avertir l'Economiste lors du chiffrage pour modifications nécessaires. Sinon, au moment des travaux, l'Architecte imposera à l'entreprise son interprétation personnelle du libellé de l'article ambigü.**
- **L'offre de l'entreprise devra tenir compte de toutes les contraintes formulées dans le P.G.C. S.P.S. (Plan Général de Coordination en matière de Sécurité et de Protection de la Santé) joint au présent appel d'offres.**
- **Chaque entreprise est chargée d'évacuer et de gérer ses déchets. Si des dérives sont constatées, le lot Gros-œuvre fera mettre en place des bennes dont les coûts seront répartis au compte prorata.**

NOTA Remarques générales :

L'entreprise devra prévoir dans son offre :

Protections provisoires à poser selon les besoins.

Nettoyage des zones d'intervention à la fin des travaux.

Évacuation de tous les gravats,

Évacuation des déchets propre à l'entreprise,

Échantillons des produits à présenter au maître d'ouvrage et à

l'architecte pour validation avant réalisation.

Compris tous les moyens de levage nécessaires aux opérations.

Toutes suggestions de réalisation et parfait achèvement.

._*_*_*_*_*_*_

Observation

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20260407-112-2026-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2026

I - CONSTRUCTION DE LA CRECHE

1 - TERRASSEMENTS ET COUCHE DE FORME

NOTA - Complexe de sol sur l'emprise de la crèche :

. Sol souple :	0,01)	
. Chape rapportée :	0,06)	
. Dallage béton sur terre plein :	0,13)	
. Isolant mousse de polyuréthane:	0,12)	
. Sablage de surfacage et polyane:	0,02)	
. Couche de réglage en 0/31.5:	0,20)	
. Couche de forme en 0/60 :	0,30)	
. Géotextile:	/)=	0,84 m

- complexe de sol du préau et coursive :

. Sol amortissant	0,04)	
. Dallage béton sur terre plein :	0,13)	
. Sablage de surface et polyane:	0,02)	
. Couche de réglage en 0/31.5:	0,20)	
. Couche de forme en 0/60 :	0,30)	
. Géotextile	/)=	0,69 m

- complexe de sol du local rangement extérieur :

. Dallage béton sur terre plein :	0,18)	
. Sablage de surface et polyane:	0,02)	
. Couche de réglage en 0/31.5:	0,20)	
. Couche de forme en 0/60 :	0,30)	
. Géotextile	/)	0,70 m

- Zone engazonnée : 0,40 m d'épaisseur de terre végétale.

- Les emplacements des zones de stockage seront à définir avec le coordonnateur SPS lors de la réunion préparatoire de chantier.

Observations

1.01 - Dépose de clôtures existante grillagée en limite Est.
Démolition par tous moyens et évacuation aux décharges réglementaires.

-> En limite Est au droit du talus.

31,00 ML 8,00 248,00

1.02 - Dessouchage d'arbres

Abattage d'arbres, compris débitage, dessouchage, chargement et évacuation à la décharge publique.

Compris purge et neutralisation des racines (remaniement des terrains sur 1.00 environ).

9 U 110,00 990,00

1.03 - Débroussaillage du terrain

Débroussaillage des espaces verts comprenant coupements et arrachage des taillis, broussailles, arbustes de hauteur inférieur à 1,50 mètre, haies et toutes autres végétations, compris arrachage des racines.

Le tout devant être transporté à la décharge publique la plus proche.
linéaire haies : 20,00 ml.

1,00 ENS 300,00 300,00

1.04 - Démolition de socle béton

Compris chargement et évacuation des gravois dans une décharge appropriée.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20260407-112-2026-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2026

	° Dimensions 2,50 x 1,50 x ht 0,80 m -> Sous coffrets élec et mat d'éclairage existant.	1	U	200,00	200,00
1.05	- <u>Rabotage de la couche d'enrobé</u> considéré de 0,10 m d'épaisseur y compris coupe soignée au droit de l'existant. Compris chargement et évacuation des gravois dans une décharge appropriée. <u>Compté sur 2,00 m de largeur.</u> (17+3,50) x 2,00 -> Rue des liseurs le long du mur de clôture et retour Sud à démolir.	41,00	M2	4,00	164,00
NOTA	- <u>La démolition du mur de clôture Ouest est prévue à la charge du lot Gros-œuvre.</u>				Observation
1.06	- <u>Décapage de la terre végétale sur 0,30 m d'épaisseur</u> Décapage réalisé par engin mécanique y compris mise en dépôt sur zone chantier pour réemploi pour les espaces verts et toutes sujétions d'exécution. Les terres seront triées afin d'éliminées les terres impropres à la réalisation des pelouses. Volume de terre non foisonnée (16+32)*30/2 = 720,00 x 0,30 -> Sur l'emprise de la parcelle.	216,000	M3	6,00	1 296,00
1.07	- <u>Plus-value sur l'article ci-dessus pour évacuation de terre végétale</u> dans une décharge appropriée y compris toutes sujétions d'exécution. reprenre volume article : 1.06 = 216,000 déduire espaces verts dans cour 109,00x0,40 = -43,600 déduire carrés potager dans cour 3x(0,80x0,50)x0,40 = -0,500 déduire talus Nord 29,00x2,00x0,50 = -29,000 déduire massifs parvis Nord = -23,200	119,700	M3	6,00	718,20
1.08	- <u>Terrassement en pleine masse pour réalisation de la plateforme</u> Terrassements en pleine masse par moyens mécaniques, en terrain de toutes natures pour mise à niveau des plates-formes, voiries, y compris manutention, finition des parois et des fonds, étalements, blindage, épaissement des eaux éventuelles et toutes autres sujétions notamment d'accès au chantier. Évacuation des eaux de précipitations et d'infiltrations éventuelles, Compactage modéré des fonds, Purges de tous niveaux dégradés et/ou humides non conformes, Dispositif provisoire pour drainage suivant étude de sol (bourrelet de tête, fossé d'interception, tranchées drainantes...), Les déblais devront être stockés pour remblaiement périphérique, Redans selon une pente 3 H / 2 V.				
NOTA	- <u>L'entreprise devra tenir compte dans son étude de prix des observations et directives précisées dans l'étude géotechnique réalisée par CELIGEO</u> ° Crèche : niveau fond de fouille à - 0,84 m du niv +- 0.00 (497.00) ° Voiries :				Observation

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20260407-112-2026-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2026

	niveau fond de fouille à - 0,69 m (préau et coursive) niveau fond de fouille à - 0,55 m (cheminement) niveau fond de fouille à - 0,70 m (local rangement extérieur) crèche (1,40+1,10)*17/2*16,50 = 350,625) (1,00+0,60)*17/2*14,00 = 190,400)= 541,025 .../... .../... préau et coursive (15*1,50)*1,00+(0,60+0,40)*1,5/2*7 = 27,750) 9,50*0,60/2*5,50 = 15,675)= 43,425 cheminement 15*0,40 = 6,000)= 6,000 espaces verts 14*4,50*0,30 = 18,900)= 18,900 0,650 -> Sur l'emprise du bâtiment +1,00 m et cour Sud/Ouest.	610,000	M3	7,00	4 270,00
1.09	- <u>Essais de chargement à la plaque dans le fond de forme</u> L'entrepreneur devra faire réaliser, à sa charge, par un bureau d'étude agréée, les Essais de chargement à la plaque dans le fond de forme ° <u>Nombre : 3 suivant le rapport de sol.</u> Les essais devront atteindre les valeurs demandées par le bureau d'étude de sol, . Caractéristiques: ° EV2 > 20 MPa L'ensemble	1,00	ENS	390,00	390,00
1.10	- <u>Remblaiement technique contre mur de soutènement</u> Remblaiement technique par couches unitaires compactées de 0,50 m d'épaisseur maximum compactées à 95% de l'Optimum proctor. Le nombre de passes de compactage sera adapté en fonction du matériel utilisé. Suivant rapport de sol CELIGEO le remblaiement pourront être constitués : ° soit de matériaux de la formation 4. ° soit de matériaux d'apport granulaires insensibles à l'eau de type D2 ou D3 de 150 mm de granulométrie maximum, soigneusement compactés à l'avancement. ° soit de matériaux d'apport autocompactant type gravette 20/40. Les conditions de réutilisation des matériaux en remblais devront être validées en G3 Entreprise selon état hydrique et stockage des matériaux. <u>Compris purges des fonds d'assises au préalable (voir renforcement par cloutage ou blocage avant l'élévation des remblais).</u> (5,50+8)*16/2 = 108,00 x 0,80 -> Au droit du mur de soutènement Ouest et retour Sud.	86,400	M3	40,00	3 456,00
1.11	- <u>Remblaiement périphérique comprenant :</u> Reprise des terres en dépôt provenant des terrassements en pleine masse pour remblaiement, par couches successives, Dressement avant reprise des terres saines stockées précédemment provenant du décapage du terrain étalées et régaliées, exécution par tous les moyens mécaniques ou manuels, tous foisonnements, épandage et compactage par couches successives, toutes fournitures et sujétions pour une exécution dans les règles de l'Art.				

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20260407-112-2026-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2026

	Cette dernière intervention aura lieu en fin de chantier une fois que tous les travaux auront été réalisés, y compris les travaux d'assainissement.								
	limite Nord et Est crèche	(29+16)*1*1,00 =	45,00						
	limite Sud et Est cour	(20+12+15)*1*0,70 =	32,90	77,900	M3		6,00		467,40
1.12	<u>- Evacuation des terres excédentaires</u> compris chargement, transport et frais de décharge. Toutes disposition prises pour ne pas encrasser les voiries utilisées sur le trajet.								
	repandre cubage article :	1.08 =	610,000						
	déduire cubage article :	1.11 =	-77,900	532,100	M3		6,00		3 192,60
1.13	<u>- Fourniture et mise en place d'un géotextile anti contaminant</u> . Géotextile de classe 5 (environ 240 g/m²), mis en place sur le fond de forme terrassé, avec recouvrement des lés sur 1 m de large minimum. Les engins ne devront pas circuler sur le géotextile. . L'entrepreneur devra s'assurer de sa bonne tenue lors de la mise en œuvre des matériaux de couverture. Il devra expurger le fond de forme de tout élément anguleux pour ne pas risquer la détérioration du géotextile. . Le géotextile devra être stocké sur une aire propre, plane et ombragée. . L'entrepreneur devra faire agréer le géotextile, deux semaines avant commande.								
	crèche	29,5*15,50 =	457,25						
	préau	=	49,80						
	coursive	=	35,10						
	cheminement	=	15,00						
	local rangement	=	10,20						
	rampe Sud	5*1,70 =	8,50						
			2,15						
	-> Emprise du bâtiment et cour Sud/Ouest.				578,00	M2		2,00	1 156,00
1.14	<u>- Fourniture et mise en place d'une couche de forme d'ep 30 cm</u> en concassé de carrière de granulométrie 0/60 type D3 soigneusement compacté suivant les recommandations du guide technique des remblais (GTR) y compris toutes sujétions de mise en oeuvre. . Le niveau est à respecter selon indications du plan, . Exécution par tous les moyens mécaniques ou manuels, . Tous foisonnements, . Règlage du fond de forme et nivellement complémentaire et recompactage du fond de forme au compacteur vibrant suite au décaissement. . Compactage croisé à l'engin vibrant. . Forme de pente suivant plans.								
	Repandre surface de l'article:	1.13 =	578,00 X 0,30	173,40	M3		28,00		4 855,20
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur									
042-200065894-20260407-112-2026-A11									

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

0421200065894-202604071112-2026-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2026

1.15	<u>- Essais de chargement à la plaque dans la couche de forme</u> L'entrepreneur devra faire réaliser, à sa charge, par un bureau d'étude agréé, les e Essais de chargement à la plaque dans la couche de forme ° <u>Nombre : 7 suivant le rapport de sol (zones 1 et 2),</u> Les essais devront atteindre les valeurs demandées par le bureau d'étude de sol, ° Kw ≥ 35 Mpa/m ° EV2 ≥ 35 Mpa ° EV2/EV1 ≤ 2,2	L'ensemble	1,00	ENS	910,00	910,00
Sous total 1 - TERRASSEMENTS ET COUCHE DE FORME - CONSTRUCTION DE LA CRECHE =						22 613,40 *****
<u>2 - RESEAUX SECS</u>						
NOTA	<u>Les prestations en amont du regard compteur d'eau, du coffret électricité et de la chambre de tirage L1T sont considérées à la charge des concessionnaires.</u>					Observation
2.01	<u>- Fouilles en tranchées réalisées à l'engin mécanique ou manuellement</u> dans terrain de toute nature, réglage du fond de forme à la main, jet sur berges comprenant : . Les fonds et parois seront dressés et plans, les pentes minimales d'écoulement seront rigoureusement respectées et ne comporteront aucune contre-pente ni plat, . Nivellement et implantation du réseau en plan et en altitude, . Protection de la fouille par barrières réglementaires, la prestation comprendra le balisage permanent des tranchées, la protection de celles-ci, les ponceaux provisoires aux passages de véhicule ou piétons, . Les purges des poches de terrain de mauvaise nature et des parties dures, compris toutes sujétions pour emploi de brise roche si nécessaire, . Le stockage des terres nécessaire au remblaiement, . La réalisation de banquettes de fond de fouille pour réseaux posés à des altitudes différentes, . Le blindage ou façon de talus des tranchées à partir d'une profondeur de 1,30 ml, . L'épuisement des eaux de ruissellement ou d'infiltrations éventuelles, ° Fourniture et pose d'un grillage avertisseur en polypropylène type "TP" après pose des canalisations ou fourreaux et avant remblaiement, le grillage sera posé à 20 cm au-dessus de la génératrice supérieure du réseau à signaler, - couleur bleu pour canalisations Eau potable - couleur rouge pour réseaux Électricité et Éclairage - couleur vert pour réseaux Télécoms ° Remblaiement soigné après coups réalisé avec précaution par couches successives de 20 cm compris compactage soigné, . En matériaux provenant des terres extraites purgées stockées, sur la première moitié de la fouille, tout remblai tranchant ou de mauvaise qualité sera évacué, . L'évacuation des terres excédentaires aux décharges publiques comprises droites ou taxes de décharges ° Tranchée ELEC section 0,80 X prof. 0,80 m					

50,00

 Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
 042-200065894-20260407-112-2026-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2026

	° Tranchée TEL section 0,80 X prof. 0,80 m	9,00	ML	21,00	189,00
	° Tranchée AEP section 1,00 X prof. 1,00 m (25+11+9)	45,00	ML	18,00	810,00
2.02	- <u>Prestation complémentaire sur tranchée AEP pour traversée de route</u> Comprenant doubles découpes d'enrobés et réfection après coup (couche de réglage en 0/31,5 et enrobé dense de 12 cm d'épaisseur pour chaussée lourde) y compris raccordement de part et d'autre avec l'existant et toutes sujétions de mise en œuvre. -> Traversée de rue des liseurs.	6,00	ML	50,00	300,00
2.03	- <u>Ouverture en fouille et fermeture pour déplacement de coffrets</u> ° dimensions : 3,00 x 2,00 m	1,00	ENS	500,00	500,00
2.04	- <u>Fourniture et pose de regard de tirage électricité comprenant :</u> . Ouvrages en éléments standards préfabriqués du commerce ou bâtis sur place, compris : . Fouilles, blocages béton, . Radier avec façon de cunette, . Parois avec parement parfaitement plan, dressés, gorges, enduit hydrofuge, . Fourniture, pose et garnissage d'une plaque en fonte, compris peinture anti-rouille coloris noir, . Compris scellement du cadre du tampon, terrassement complémentaire, raccordement des canalisations, remblaiement en périphérie après coup et toutes sujétions de mise en œuvre. . Compris mise à niveau, implantation suivant indications du plan réseaux. ° Regard ELEC de 0,50 X 0,50 m	2	U	390,00	780,00
2.05	- <u>Fourniture et pose de chambre de tirage LIT</u> Chambre de tirage en béton y compris fouille en trou, socle béton, parois, couvercle béton, raccordement des fourreaux, remblaiement en périphérie après coup et toutes sujétions de mise en œuvre. ° Dimensions prévisionnelle: ≈ 0,30 x 0,30 x 0,40 m	1	U	320,00	320,00
2.06	- <u>Fourniture et pose de fourreaux PVC double paroi, extérieur annelé, intérieur lisse,</u> . Fourreaux équipés avec aiguille tire fil ou câble, . Compris manchon de raccord et coude préformé si nécessaire, béton de blocage. ° TPC Ø 42/45 mm ° TPC Ø 63 mm ° TPC Ø 160 mm	30,00 70,00 27,00	ML ML ML	3,00 6,00 16,00	90,00 420,00 432,00
2.07	- <u>Fourniture et pose de regard de branchement EAU :</u>				

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

0421200065894-20260407112-2026-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2026

	Comprenant : . Ouvrages en éléments standards préfabriqués du commerce ou bâtis sur place, compris : . Fouilles, blocages béton, . Radier avec façon de cunette, . Parois avec parement parfaitement plan, dressés, gorges, enduit hydrofuge, . Fourniture, pose et garnissage de plaque en fonte, compris peinture anti-rouille coloris noir, . Échelons pour 1 comptage eau, . Compris mise à niveau, implantation suivant indications du plan réseaux, ° Dim. 0,80 X 1,20 X prof 0,80 m. -> En limite de propriété coté rue des liseurs	1	U	400,00	400,00
2.08	- <u>Fourniture et pose de canalisation pour réseau AEP</u> Canalisation pour réseau AEP en PE agréé. ° Diamètre 20 mm. <i>fontaine et bouche inengelable</i> ° Diamètre 25 mm.	22,00	ML	6,00	132,00
		30,00	ML	8,00	240,00
2.09	- <u>Fourniture et réalisation de socle en béton</u> Socle avec béton C25/30, armatures suivant ratio usuel de l'entreprise et coffrages des rives y compris fouille en trou, béton de propreté, réservation pour le passage des fourreaux, façon de pente et glacis sur le dessus du massif. toutes sujétions de mise en oeuvre. ° Socle de 0,80 x 0,80 x 0,80 m ht -> Pour mâts d'éclairage. ° Socle de 1,30 x 0,25 x 0,60 m ht -> Pour coffrets élec.	2	U	120,00	240,00
		1	U	180,00	180,00
Sous total 2 - RESEAUX SECS - CONSTRUCTION DE LA CRECHE =					6 083,00

<u>3 - RESEAUX EP</u>					
NOTA	- <u>Les canalisations EP sous les dallages sont prévues à la charge du lot Gros-œuvre.</u>				Observation
3.01	- <u>Système de rétention/infiltration EP par modules alvéolaires</u> Fourniture et mise en oeuvre d'un bassin de rétention/infiltration enterré de type SAUL d'un volume utile de 27,5 m3 sous voirie dans la cour. comprenant : . Terrassement en pleine masse pour mise en place du système. . Mise en place d'une membrane géotextile non tissé, 300 g/m2, résistance en traction 25 kN/m, en fond de fouille avec remontées latérales suffisamment dimensionnées pour recouvrir la totalité du bassin. . Fourniture des éléments modules alvéolaires et la pose selon les prescriptions du fabricant de caractéristiques suivantes : - Taux de vide très élevé, supérieur à 95% ;				

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20260407-112-2026-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2026

	- faible résistance au transfert vertical et horizontal de l'eau ; - manuportables ; - emboîtables. . Lit de pose : un soin particulier sera apporté à la planéité du lit de pose afin de garantir la stabilité de l'ouvrage et sa facilité de mise en œuvre. épaisseur minimum 10 cm, matériau de granulométrie adapté aux objectifs de nivellement et de compacité, . Mise en place des puits d'inspection ventilation et regards permettant d'introduire les hydrocureuses et caméra d'inspection. Le bassin sera alimenté par des drains diffuseurs situés en fond de bassin. des ouvrages (répartition et bouclage) devront être installés à chaque extrémité du bassin afin de distribuer les flux d'eau vers le réseau de drains. . Branchement des entrées et sorties du bassin. . Remblaiement périphérique et compactage en couches de 0,30 m d'ép, <i>Ne pas utiliser de matériaux de remblai grossiers / concassés.</i> <i>Attention à ne pas détériorer le géotextile.</i> <i>Le remblaiement de la fouille suit le fascicule 70 du DTRF.</i> . Remblaiement de la partie supérieure : Les différents points à prendre en compte, lors du remblayage supérieur, sont les suivants : Une couche de protection de sable sera mise en œuvre sur la partie supérieurs des modules enveloppés par le géotextile. L'épaisseur de la première couche de remblai sera déterminée en fonction des engins de compactage et du comportement mécanique des modules. Remblaiement au-dessus du bassin par couches compactées de 30 cm. Compris accessoires et sujétions de mise en œuvre suivant prescriptions du fabricant. .../... .../... ° Surface d'environ 53 m2 x ht 0,55 m ° Volume utile 27,5 m3. ° Volume nécessaire 26,5 m3. <i>suivant note de calcul gestion EP réalisée par Celigéo.</i> -> Dans la cour sous espaces verts suivant plans.	1,00	ENS	11 000,00	11 000,00
3.02	- <u>Ouvrage de régulation</u> Réalisation d'un ouvrage de régulation du débit d'eaux pluviales, composé d'une buse en béton posée verticalement, recueillant les eaux en sortie de bassin de rétention/infiltration, et présentant une conduite de fuite de diamètre inférieur au diamètre d'entrée. Prévoir un trop plein en partie haute, du même diamètre que la conduite d'entrée, et un tampon de visite en fonte. Compris les terrassements pour enfouissement de la buse et les remblais avec évacuation des excédents de terre à la décharge Débit de fuite autorisé à 2L/s.	1	U	1 200,00	1 200,00
3.03	- <u>Réalisation des canalisations d'évacuation EP extérieures</u> comprenant : ° Exécution de tranchées réalisées par engin mécanique dans terrain de toutes nature sauf rocher compact y compris lit de sable (sous et autour des canalisations), grillage avertisseur, remblaiement après coup et évacuation des terres excédentaires dans une décharge appropriée. ° Fourniture et pose des canalisations en tuyaux PVC série assainissement type CR8 y compris pertes, chutes, coupes et assemblages aux jonctions suivant réglementations en vigueur (NF EN				

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20260407-112-2026-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2026

	13476-2 et le fascicule 70), y compris apport de joints complémentaires si nécessaire). Y compris toutes sujétions de mise en oeuvre. <i>La profondeur des tranchées sera à déterminer en fonction de la profondeur des regards et de la dénivellation du terrain. Section des canalisations à confirmer</i> ° Tuyaux PVC Ø 160 mm type CR8 $(22,50+10,50+1,5*2) =$ $(2,50+9,50+6) =$ 36,00 18,00 -> Entre les regards EP et trop plein rétention/Infiltration jusqu'au regard existant dans passage Sud/Est.	54,00	ML	21,00	1 134,00
3.04	<u>Réalisation de blocage béton C25/30 de canalisations</u> Canalisations d'arrivée et de départ au droit de la zone de rétention/infiltration afin d'éviter tous affaissement y compris terrassement complémentaire et remblaiement après coup.	2	U	150,00	300,00
3.05	<u>Prestations complémentaires sur certaines canalisations de l'article ci-dessus pour enrobage en béton C25/30 à 250 Kg/m3 sur 1/2 périmètre supérieur des tuyaux enterrés à moins de 1,00 m de profondeur par rapport à la génératrice supérieur du tuyau dans l'emprise d'une zone circulaire y compris toutes sujétions d'exécution.</u> -> Passage en limite Sud.	6,00	ML	30,00	180,00
3.06	<u>Raccordement de canalisation EP sur regard existant</u> comprenant découpe soignée du collecteur, blocage béton de la canalisation, scellement mise en place d'un joint souple et toutes sujétions de mise en œuvre. -> Sur regard Sud/Est (passage).	1,00	ENS	500,00	500,00
3.07	<u>Fourniture et pose de regard EP</u> comprenant : . Ouvrages en éléments standards préfabriqués du commerce ou bâtis sur place, compris : . Fouilles, blocages béton, . Radier avec façon de cunette, . Parois avec parement parfaitement plan, dressés, gorges, enduit hydrofuge, . Fourniture, pose et garnissage d'une plaque en fonte C250 kN, compris peinture anti-rouille coloris noir, . Compris scellement du cadre du tampon, terrassement complémentaire, raccordement des canalisations, remblaiement en périphérie après coup et toutes sujétions de mise en œuvre. . Compris mise à niveau, implantation suivant indications du plan réseaux. ° Regard EP de 0,50 X 0,50 X prof mini 0,80 m -> En pied des descentes EP, préau, cour et passage.	8	U	320,00	2 560,00
3.08	<u>Nettoyage des réseaux EP extérieurs</u> En fin de chantier, nettoyage de toutes les canalisations EP				

Accuse de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20260407-112-2026-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2026

	extérieurs y compris inspection par passage d'une caméra vidéo, établissement d'un rapport et toutes sujétions d'exécution.					
	A reprendre linéaire article:	3.03	54,00	ML	3,00	162,00
	Sous total 3 - RESEAUX EP - CONSTRUCTION DE LA CRECHE =					17 036,00 *****
	<u>4 - RESEAUX EU/EV</u>					
NOTA	- Les canalisations EU-EV sous les dallages sont prévues à la charge du lot Gros-œuvre.					Observation
4.01	- <u>Réalisation des canalisations d'évacuation EU/EV extérieures</u> comprenant : ° Exécution de tranchées réalisées par engin mécanique dans terrain de toutes nature sauf rocher compact y compris lit de sable (sous et autour des canalisations), grillage avertisseur, remblaiement après coup et évacuation des terres excédentaires dans une décharge appropriée. ° Fourniture et pose des canalisations en tuyaux PVC série assainissement type CR8 y compris pertes, chutes, coupes et assemblages aux jonctions suivant réglementations en vigueur (y compris apport de joints complémentaires si nécessaire). Y compris toutes sujétions de mise en oeuvre. <u>Compris raccordement sur le réseau existant.</u> <i>La profondeur des tranchées sera à déterminer en fonction de la profondeur des regards et de la dénivellation du terrain.</i> <i>Section des canalisations à confirmer</i> ° Tuyaux PVC Ø 160 mm type CR8 -> Le long de la façade Sud (0,50*4+17,50) ° Tuyaux PVC Ø 200 mm type CR8 (3,50+7) -> Entre dernier regard cour jusqu'au collecteur existant sur Rue des liseurs.					
			19,50	ML	50,00	975,00
			10,50	ML	45,00	472,50
4.02	- <u>Percement en infrastructure du mur de soutènement existant en pierres</u> formant clôture pour passage de la canalisation EU-EV de trop-plein y compris garnissage en périphérie après coups. -> En limite Sud.		1	U	200,00	200,00
4.03	- <u>Prestation complémentaire sur la tranchée de l'article ci-dessus pour doubles découpes d'enrobés et réfection après coup</u> (couche de réglage en 0/31,5 et enrobé pour chaussée légère) y compris raccordement de part et d'autre avec l'existant et toutes					

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042200065894-20260407-112-2026-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2026

	sujétions de mise en œuvre. <u>Sur environ 1,00 m de largeur.</u> -> Passage en limite Sud.	7,00	ML	50,00	350,00
4.04	- <u>Prestations complémentaires sur certaines canalisations de l'article ci-dessus pour enrobage en béton</u> C25/30 à 250 Kg/m3 sur 1/2 périmètre supérieur des tuyaux enterrés à moins de 1,00 m de profondeur par rapport à la génératrice supérieur du tuyau dans l'emprise d'une zone circulaire y compris toutes sujétions d'exécution. -> Passage en limite Sud.	7,00	ML	30,00	210,00
4.05	- <u>Raccordement de la canalisation EU sur regard existant</u> comprenant découpe soignée du collecteur, blocage béton de la canalisation, scellement mise en place d'un joint souple et toutes sujétions de mise en œuvre. -> Sur regard existant à l'angle Sud/Ouest.	1,00	ENS	500,00	500,00
4.06	- <u>Fourniture et pose de regard EU/EV</u> comprenant : . Ouvrages en éléments standards préfabriqués du commerce ou bâtis sur place, compris : . Fouilles, blocages béton, . Radier avec façon de cunette, . Parois avec parement parfaitement plan, dressés, gorges, enduit hydrofuge, . Fourniture, pose et garnissage d'une plaque en fonte C250kN (partie non circulaire) et C400 kN (partie circulaire), compris peinture anti-rouille coloris noir, . Compris scellement du cadre du tampon, terrassement complémentaire, raccordement des canalisations, remblaiement en périphérie après coup et toutes sujétions de mise en œuvre. . Compris mise à niveau, implantation suivant indications du plan réseaux. * Regard EU/EV de 0,50 X 0,50 m X prof mini 0,80 m -> Suivant plans de réseaux. * Regard EU/EV diamètre 0,80 m X prof mini 0,80 m compris échelon de descente si nécessaire (pf>1,00m) -> Passage en limite Sud.	4	U	230,00	920,00
		1	U	800,00	800,00
4.07	- <u>Nettoyage des réseaux EU-EV extérieurs</u> En fin de chantier, nettoyage de toutes les canalisations EU-EV extérieurs y compris inspection par passage d'une caméra vidéo, établissement d'un rapport et toutes sujétions d'exécution.				
	A reprendre linéaire article: 4.01	30,00	ML	3,00	90,00
Sous total 4 - RESEAUX EU/EV - CONSTRUCTION DE LA CRECHE =					4 517,50 *****

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20260407-112-2026-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2026

5 - AMENAGEMENT DE LA COUR

5.01 - Fourniture et pose de bordures en béton type P2, teinte naturelle

Comprenant :

- . Fondations en béton dosé à 250Kg/m3 y compris fouilles en rigoles.
- . Façon de joints en creux au mortier entre chaque élément.
- . Coupes droites et biaises exécutées au disque à matériaux.

y compris et toutes sujétions de mise en oeuvre.

° Bordurettes droites

(0,50+17,50+7,5+5,5+5,5+6,5+7,5)

-> Délimitation des espaces verts dans la cour.

50,50

ML

32,00

1 616,00

° Bordurettes à facettes

(1*11)

-> Délimitation des espaces verts dans la cour.

11,00

ML

40,00

440,00

5.02 - Réalisation d'un complexe de sol en sable stabilisé

Comprenant :

- . Fourniture et mise en place d'une couche de réglage en grave en concassé de carrière de granulométrie 0/31,5 parfaitement compacté jusqu'à 95% de l'Optimum Proctor Modifié (OPM).
- . Apport, épandage et cylindrage de sable renforcé au ciment ou à la chaux type ENVERRPAQ ou techniquement équivalent, sur 0,05 m d'épaisseur, y compris compactage.
- . Coloris (teinte du pays) au choix de l'architecte et du maître d'ouvrage,
- . Echantillon à soumettre à l'approbation du Maître d'oeuvre.

y compris toutes sujétions de mise en oeuvre suivant les réglementations et les normes en vigueur.

. Caractéristiques:

° Epaisseur de la couche de réglage en 0/31,5 : 0,20 m

° Epaisseur stabilisé : 0,05 m

-> Cheminement depuis la coursive jusqu'au préau.

15,00

M2

56,00

840,00

5.03 - Réalisation d'un complexe de dallage en béton pour recevoir un sol synthétique anti-chocs

Comprenant :

- . Fourniture et mise en place d'une couche de réglage en grave en concassé de carrière de granulométrie 0/31,5 parfaitement compacté jusqu'à 95% de l'Optimum Proctor Modifié (OPM).
- . Réalisation d'un sablage de surfaçage de 2 cm d'épaisseur, afin d'obtenir une bonne fermeture et le bouchonnage.
- . Fourniture et pose d'un film polyéthylène afin d'éviter les coulées de laitance y compris croisures, remonté contre parois sur 15 cm avec maintient par tout moyen adapté de coulage et de découpe de surplus après coup, compris chutes et toutes sujétions.
- . Béton type C 25/30 XF 1 coulage à la pompe à béton, étendage et

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20260407-112-2026-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2026

	y compris toutes sujétions de mise en oeuvre suivant les réglementations et les normes en vigueur.				
	-> Rue des liseurs le long du mur de clôture Ouest à démolir.	(20*2) 40,00	M2	40,00	1 600,00
	Sous total 5 - AMENAGEMENT DE LA COUR - CONSTRUCTION DE LA CRECHE =				11 037,20 *****
	<u>II - PARVIS ET RAMPE EN FACADE EST</u>				
	<u>6 - PARVIS ET CHEMINEMENT NORD-EST</u>				
NOTA	- Composition du complexe de sol du parvis Nord et 1ère rampe :				
	. <u>Dallage béton désactivé :</u>	0,18)			
	. <u>Sablage de surface et polyane:</u>	0,02)			
	. <u>Couche de réglage en 0/31.5:</u>	0,20)			
	. <u>Couche de forme en 0/60 :</u>	0,50)			
	. <u>Géotextile</u>	1)	0,90 m		
	<u>a) Déposes, Terrassements et plate-forme</u>				
6.01	- <u>Dépose de clôture existante grillagée en limite Nord.</u> Dépose par tous moyens et évacuation aux décharges réglementaires. compris démontage avec soin, enlèvement des fixations. <u>Toutes sujétions de dépose : le portillon existant sera conservé en état.</u>				
	-> En limite Nord au droit du talus.	8,00	ML	10,00	80,00
6.02	- <u>Dépose de bordures béton existantes</u> y compris démolition de leur forme d'assise et évacuation des gravois dans une décharge appropriée.				
	5,5+10+9+15+2,5+7,50	49,50	ML	3,00	148,50
	-> Au droit du talus existant.				
6.03	- <u>Rabotage de la couche d'enrobé</u> considéré de 0,10 m d'épaisseur y compris coupe soignée au droit de l'existant. Compris chargement et évacuation des gravois dans une décharge appropriée.				
	. <u>Compté sur 2,00 m de largeur.</u>				

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20260407-112-2026-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2026

	parking $(8+14+7)*2 = 58,00$ cheminement Nord $(2,00+3,00)*9,80/2 = 24,50$ -> Le long de la future rampe et cheminement Nord.	82,50	M2	4,00	330,00
6.04	<u>- Enlèvement du talus végétalisé</u> comprenant : Enlèvement et évacuation de l'ensemble des végétaux, Enlèvement et évacuation de la toile verte sur l'emprise du talus, Décaissement complémentaire réalisée par engin mécanique, Évacuation des terres excédentaires compris chargement, transport et frais de décharge. Toutes disposition prises pour ne pas encrasser les voiries utilisées sur le trajet. $(5,60+8)*10/2 = 68,00$) $22*2 = 44,00$)= 112,00 x (1,10/2) -> Talus végétalisé d'environ 1,10 m de hauteur.	61,600	M3	12,00	739,20
6.05	<u>- Décaissement complémentaire réalisée par engin mécanique.</u> Évacuation des terres excédentaires compris chargement, transport et frais de décharge. Toutes disposition prises pour ne pas encrasser les voiries utilisées sur le trajet. -> Emprise futur parvis Nord. $(33,80*0,30)$	9,600	M3	12,00	115,20
6.06	<u>- Fourniture et mise en place d'un géotextile anti contaminant</u> . Géotextile de classe 5 (environ 240 g/m²), mis en place sur le fond de forme terrassé, avec recouvrement des lés sur 1 m de large minimum. Les engins ne devront pas circuler sur le géotextile. . L'entrepreneur devra s'assurer de sa bonne tenue lors de la mise en œuvre des matériaux de couverture. Il devra expurger le fond de forme de tout élément anguleux pour ne pas risquer la détérioration du géotextile. . Le géotextile devra être stocké sur une aire propre, plane et ombragée. . L'entrepreneur devra faire agréer le géotextile, deux semaines avant commande. parvis $(6,8+8,50)*3,4/2+(2,50+1,50)*2/2+1,5*2,5 = 33,80$ 1ère rampe Nord et palier départ $(6,50+7)*1,50/2+1,5*0,4/2 = 10,50$ rampe PMR $(3*14,80+1,5*3,50) = 49,65$ 1,05 -> Emprise du parvis et rampes PMR.	95,00	M2	2,00	189,99
6.07	<u>- Fourniture et mise en place d'une couche de forme</u> en concassé de carrière de granulométrie 0/60 type D3 soigneusement compacté suivant les recommandations du guide technique des remblais (GTR) y compris toutes sujétions de mise en oeuvre. Compris réglage manuel avec façon de pente suivant plans, . Le niveau est à respecter selon indications du plan, . Exécution par tous les moyens mécaniques ou manuels, .../... .../... . Tous foisonnements, . Règlage du fond de forme et nivellement complémentaire et				

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20260407-112-2026-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2026

	recompactage du fond de forme au compacteur vibrant suite au décaissement. Compactage croisé à l'engin vibrant.				
	parvis	$(33,80) * 0,50 =$	16,900		
	1ère rampe Nord et palier départ	$(11,40) * 0,30 =$	3,420		
	rampes d'accès	$(0,30+0,90) * 13,20 / 2 * 1,50 =$	11,880		
		$(13,20 * 1,50) * 0,90 =$	17,820		
	palier intermédiaire	$(3 * 1,50) * 0,90 =$	4,050		
	rampe Sud	$((0,30+0,90) * 3,50 / 2) * 1,50 =$	3,150		
		0,780	58,000	M3	28,00
					1 624,00
	<u>b) Réseaux extérieurs</u>				
6.08	<u>Réalisation des canalisations d'évacuation EP extérieures</u> comprenant : ° Exécution de tranchées réalisées par engin mécanique dans terrain de toutes nature sauf rocher compact y compris lit de sable (sous et autour des canalisations), grillage avertisseur, remblaiement après coup et évacuation des terres excédentaires dans une décharge appropriée. ° Fourniture et pose des canalisations en tuyaux PVC série assainissement type CR8 y compris pertes, chutes, coupes et assemblages aux jonctions suivant réglementations en vigueur (NF En 13476-2 et le fascicule 70). Y compris apport de joints complémentaires si nécessaire). Y compris toutes sujétions de mise en oeuvre. La profondeur des tranchées sera à déterminer en fonction de la profondeur des regards et de la dénivellation du terrain. Section des canalisations à confirmer ° Tuyaux PVC Ø 200 mm type CR8 -> Depuis le caniveau grille jusqu'au massif du parvis. ° Tuyaux PVC Ø 315 mm type CR8 -> Depuis regard créé en limite Sud jusqu'au regard existant.				
		4,00	ML	50,00	200,00
		7,00	ML	65,00	455,00
6.09	<u>Prestation complémentaire sur la tranchée de l'article ci-dessus pour doubles découpes d'enrobés et réfection après coup</u> (couche de réglage en 0/31,5 et enrobé pour chaussée légère) y compris raccordement de part et d'autre avec l'existant et toutes sujétions de mise en œuvre. <u>Sur environ 1.00 m de largeur.</u> -> Passage en limite Sud/Est.				
		7,00	ML	50,00	350,00
6.10	<u>Prestations complémentaires sur certaines canalisations de l'article ci-dessus pour enrobage en béton</u> sur 1/2 périmètre supérieur des tuyaux enterrés à moins de 1,00 m de profondeur par rapport à la génératrice supérieur du tuyau dans l'emprise d'une zone circulaire y compris toutes sujétions d'exécution. -> Passage en limite Sud/Est.				
		7,00	ML	30,00	210,00

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

0421200065894-202604071112-2026-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2026

6.11	- Raccordement de canalisation EP sur regard existant comprenant découpe soignée du collecteur, blocage béton de la canalisation, scellement mise en place d'un joint souple et toutes sujétions de mise en œuvre. -> Sur regard Sud/Est.	1,00	ENS	500,00	500,00
6.12	- Fourniture et pose de caniveau à grille Comprenant : . Travaux de terrassements, évacuation des terres après remblai, . Radier et parois béton préfabriqués ou coulés en place, section 0,30 X 0,30 m, . Façon de cunette et pente, . Fourniture, pose et garnissage de grille de fermeture en fonte C400 kN compris peinture anti-rouille coloris noir, . Les interstices devront être < à 2 cm, . Remblaiement périphériques en galets, . Raccordement tuyau collecteur EP. -> En bas du cheminement Nord.	2,00	ML	200,00	400,00
6.13	- Fourniture et pose de regard EP à grille comprenant : . Ouvrages en éléments standards préfabriqués du commerce ou bâtis sur place, compris : . Fouilles, blocages béton, . Radier avec façon de cunette, . Parois avec parement parfaitement plan, dressés, gorges, enduit hydrofuge, . Fourniture, pose et garnissage de grille de fermeture en fonte C400 kN compris peinture anti-rouille coloris noir, . Les interstices devront être < à 2 cm . Compris scellement du cadre du tampon, terrassement complémentaire, raccordement des canalisations, remblaiement en périphérie après coup et toutes sujétions de mise en œuvre. . Compris mise à niveau, implantation suivant indications du plan réseaux. ° Regard EP de 0,60 X 0,60 m -> En limite Sud/Est passage.	1	U	490,00	490,00
6.14	- Nettoyage des réseaux EP extérieurs En fin de chantier, nettoyage de toutes les canalisations EP extérieurs y compris inspection par passage d'une caméra vidéo, établissement d'un rapport et toutes sujétions d'exécution. A reprendre linéaire article: 6.08	11,00	ML	3,00	33,00
c) Voiries					
6.15	- Fourniture et pose de bordures béton préfabriqués type T2 formant chasse-roue au droit de la rampe PMR. Comprenant : . Fondations en béton dosé à 250Kg/m3 y compris fouilles en rigoles. . Façon de joints en creux au mortier entre chaque élément. . Coupes droites et biaises exécutées au disque à matériaux.				

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20260407-112-2026-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2026

	y compris pertes et toutes sujétions de mise en oeuvre.				
	-> Entre 1ère rampe PMR et parking.	5,80	ML	42,00	243,60
6.16	<u>Fourniture et pose de bordures type P1</u> Comprenant : . Fondations en béton dosé à 250Kg/m3 y compris fouilles en rigoles. . Façon de joints en creux au mortier entre chaque élément. . Coupes droites et biaises exécutées au disque à matériaux. y compris pertes et toutes sujétions de mise en oeuvre. Espaces verts (1,30+5,70+2,50+6,7+2,5+16+1) = 33,40 cheminement Nord = 9,80 -> Délimitation des espaces verts et du cheminement Nord.	43,20	ML	32,00	1 382,40
6.17	<u>Réalisation d'un complexe de dallage en béton désactivé</u> Comprenant : . Fourniture et mise en place d'une couche de réglage en grave en concassé de carrière de granulométrie 0/31,5 parfaitement compacté jusqu'à 95% de l'Optimum Proctor Modifié (OPM), compris réglage manuel compris façon de pente. . Réalisation d'un sablage de surfacage de 2 cm d'épaisseur, afin d'obtenir une bonne fermeture et le bouchonnage. . Fourniture et pose d'un film polyéthylène afin d'éviter les coulées de laitance y compris croisures, remonté contre parois sur 15 cm avec maintient par tout moyen adapté de coulage et de découpe de surplus après coup, compris chutes et toutes sujétions. . Réalisation d'un dallage en béton désactivé de dosage approprié avec agrégats sélectionnés et de 0,18 m d'épaisseur avec incorporation des armatures suivant ratio usuel de l'entreprise, vibrage, désactivation (y compris lavage) afin de faire ressortir les agrégats de surface. . Compris joints de pré fissuration, . Coffrage soigné en rives de dallage, . <u>Pentes suivant plans : 12% (parvis) et 2% (rampe).</u> . Coloris aux choix de l'architecte, y compris toutes sujétions de mise en oeuvre suivant les réglementations et les normes en vigueur. . Caractéristiques: ° Epaisseur de la couche de réglage en 0/31,5 : 0,20 m ° Epaisseur sablage de surface : 0,02 m ° Epaisseur dallage béton : 0,18 m parvis (6,8+8,50)*3,4/2+(2,50+1,50)*2/2+1,5*2,5 = 33,80 1ère rampe Nord et palier départ (6,50+7)*1,50/2+1,5*0,4/2 = 10,50 -> Emprise du parvis, 1ère rampe Nord et palier départ. <u>Il n'est pas prévu de bêche sous les rives du dallage décrit ci-dessus.</u> <u>Des bordures sont prévues ci-dessus.</u>	44,30	M2	83,00	3 676,49
6.18	<u>Reprise de la voirie en enrobé sur le cheminement Nord existant</u> Comprenant : . Réglage du fond de forme existant,				

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20260407-112-2026-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2026

	. Fourniture et mise en œuvre d'un feutre anti-contaminant géotextile classe 5, compris chutes, recouvrement, . Apport et mise en place si nécessaire de tout venant 0/31.5, . Compactage, . Réalisation d'un enrobé dense pour chaussée légère à 130 kg/m2. . Toutes sujétions de raccord avec l'existant, .../... .../... y compris toutes sujétions de mise en oeuvre suivant les réglementations et les normes en vigueur. -> Cheminement Nord.	23,00	M2	40,00	920,00
6.19	<u>Fourniture et pose de clôture comprenant :</u> . Clôture réalisée en panneaux de treillis soudé rigide plastifié avec nervures, fils horizontaux et verticaux de diamètre 4.5 mm maille de 55 x 200 mm, fixé sur poteaux par brides, . Pose sur poteaux, entraxe de 2.015 m, scellés dans dés en béton en sol, . Ensemble en acier galvanisé à chaud plastifié haute adhérence, . Compris terrassement manuel dans terrain de toutes natures, dès en béton de 40 cm de profondeur, . Coloris : vert identique à l'existant. . Hauteur : 1,50 m (minimum) Toutes les configurations incluses : angles, dénivelés, Toutes sujétions de parfaite finition et de remise en état des abords, Y compris tous accessoires nécessaires et toutes sujétions de mise en oeuvre suivant plan de masse. -> En limite Nord suivant plans. (1,30+6,50)	7,80	ML	50,00	390,00
Sous total 6 - PARVIS ET CHEMINEMENT VERS L'ANGLE NORD-EST DE LA CRECHE =					12 477,38 *****
<u>7 - MODIFICATION PARKING CONTRE RAMPE PMR CREEE</u>					
7.01	<u>Reprise de la voirie en enrobé sur le parking existant</u> Comprenant : . Réglage du fond de forme existant, . Fourniture et mise en œuvre d'un feutre anti-contaminant géotextile classe 5, compris chutes, recouvrement, . Apport et mise en place si nécessaire de tout venant 0/31.5, . Compactage, . Réalisation d'un enrobé dense pour chaussée légère à 130 kg/m2. . Toutes sujétions de raccord avec l'existant, y compris toutes sujétions de mise en oeuvre suivant les réglementations et les normes en vigueur. le long de la rampe (7+16)*1,50 = 34,50 zone devant rampe au sud (4*12-4,50) = 43,50 provision (6*7) = 42,00				

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20260407-112-2026-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2026

	-> Bande de 1,50 m de large le long de la rampe PMR créée et zone dans passage en limite Sud. et provision au droit de la grue de chantier.	120,00	M2	40,00	4 800,00
7.02	- Marquage au sol des places de parking Comprenant : . Effacement au préalable des anciens marquages au sol des 6 places de parking (linéaire 37,50 ml). . Marquage des places de parking au moyen de peinture antidérapante et conforme à la réglementation en vigueur. . Y compris pré-marquages et toutes sujétions de mise en oeuvre. .../... .../... . Le marquage définitif ne sera réalisé qu'après validation par le maître d'ouvrage des pré-marquages, . L'entreprise devra justifier la garantie sur les produits homologués, compatibles avec la norme NF Environnement, en respectant les dilutions et mélanges préconisés par les fabricants. -> Places de parking contre rampe PMR créée. (6*5+5*1)	35,00	ML	2,00	70,00
7.03	- Fourniture et pose de logos au sol pour emplacement réservé aux handicapés Peinture spéciale ou résine adapté au support, composé d'un logo PMR grand modèle en son centre et un logo petit modèle à chaque extrémité. y compris traçage conforme à la signalisation routière. -> Place PMR.	1,00	ENS	100,00	100,00
7.04	- Fourniture et pose de panneaux de signalisation pour handicapés . 1 Panneau B6d . 1 Panonceau M6h . 1 Poteau galvanisé avec bouchon de Dimension : 80 x 40 mm, Hauteur 2,80 m (prévoir 50 cm dans le sol et 2,30 m hors sol). -> Place PMR.	1	U	280,00	280,00
7.05	- Fourniture et pose de bandes d'aide à l'orientation Comprenant : Bande de 3 cannelures permettant aux malvoyants et aveugles d'être guidés dans leurs déplacements. Bandes armées antidérapantes insensibles aux UV et antigéllives utilisables uniquement à l'extérieur en résine méthacrylate conforme à la norme NF P 98-351 d'Août 2010 et à la norme produit NF P 98352 de Juillet 2014. Y compris raccordements aux angles, fixation par collage à l'aide d'une colle méthacrylate compatible avec l'enrobé existant et le dallage désactivé et nettoyage du support avant application. . Dimensions : épaisseur totale : 7 mm (2 mm de support et 5 mm de cannelure); largeur: 245 mm (3+7+15+1,5+19+2) -> Depuis la place PMR jusqu'à l'entrée de la crèche.	47,50	ML	16,00	760,00
Sous total 7 - MODIF. PARKING EST CONTRE RAMPE PMR CREEE					6 010,00

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200063894-202004071112-2020-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2026

- RECAPITULATION LOT N°02 - TERRASSEMENTS - VRD -

I - CONSTRUCTION DE LA CRECHE

1 - TERRASSEMENTS ET COUCHE DE FORME	22 613,40 €)	
	)	
2 - RESEAUX SECS	6 083,00 €)	
	)	
3 - RESEAUX EP	17 036,00 €)	
	)	
4 - RESEAUX EU/EV	4 517,50 €)	
	)	
5 - AMENAGEMENT DE LA COUR	11 037,20 €)=	61 287,10

II - PARVIS ET RAMPE EN FACADE EST

6 - PARVIS ET CHEMINEMENT NORD-EST	12 477,38 €)	
	)	
7 - MODIFICATION PARKING CONTRE RAMPE PMR CREEE	6 010,00 €)=	18 487,38

MONTANT TOTAL H.T.= 79 774,48

T.V.A. 0,20 15 954,90

MONTANT TOTAL T.T.C.= 95 729,37

NAULIN SA
au capital de 100 000 Euros
SABLE-GRAVIER-TRAVAUX PUBLICS
Tél:04-77-87-05-41 Fax:04-77-87-81-72
SIRET: 802 106 488 000 32

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20260407-112-2026-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2026